



BOWLING CLUB POITEVIN

C/Cial Géant Casino - 86000 POITIERS

tel 05.49.01.92.33 - fax 05. 49.44.27.58

bowlieu@wanadoo.fr

INDIVIDUEL HDP de POITIERS

27 et 28 novembre 2010

H 70

REGLEMENT :

Le Tournoi est organisé par le BC POITEVIN et se déroulera les 27 et 28 novembre 2010.
L'épreuve étant homologuée par la FFBSQ, en conséquence chaque participant devra être en règle avec cette dernière et se conformer à la réglementation habituelle des tournois.

HANDICAP : le handicap, par joueur, sera calculé avec la moyenne fédérale, 7 jours avant le tournoi, sur la différence avec 220 et le pourcentage de 70% ;
1^{ère} année de licence, homme 150, dame 130 ; maximum 70

ELIMINATOIRES : 8 lignes, avec un décalage de 5 pistes à droite après la première série .

DEMI - FINALE : : à l'issue des éliminatoires, 6 lignes supplémentaires (en 3 fois 2 parties) pour les 20 premiers joueurs.

FINALE : : après 14 parties les 10 premiers joueront la finale 5 sur 10, 5 parties supplémentaires sur les 10 pistes, à raison d'une partie par paire de pistes ; classement sur les 19 parties.

AFFECTATION DES PISTES : éliminatoires au tirage au sort, ½ finale et finale suivant classement; en cas d'égalité pour les qualifications à chaque stade de la compétition, préférence sera donnée au plus petit handicap (meilleur total scratch).

Tout litige non prévu au présent règlement et survenant au cours de l'épreuve sera tranché sans appel par l'arbitre ou à défaut par les organisateurs.

ENGAGEMENT : les droits d'engagement sont de 50€ par joueur, les inscriptions se feront par l'envoi d'un chèque à l'ordre du BC POITEVIN . Toute inscription non confirmée par la reception du chèque au plus tard le 15/11/2010 , ne sera pas prise en compte.

HORAIRES : Eliminatoires , Samedi 27 /11: 9h , 13h , 17h
Dimanche 28/11 : 9H
(possibilité d'un tour supplémentaire le vendredi à 18h30)

½ FINALE , Dimanche 28/11, 12h45
FINALE : 15h30
PODIUM : 17h

(Présence obligatoire 15mn avant)

PISTES : reconditionnement avant chaque tour éliminatoire et avant la 1/2 finale

INDEMNITES DE DEPLACEMENT ET RECOMPENSES pour 80 joueurs:

Récompenses aux 3 premiers

- 1- 260 €
- 2- 210 €
- 3- 170 €
- 4- 140€
- 5- 110 €
- 6- 90€
- 7- 80€
- 8- 70€
- 9- 60€
- 10- 50€

BILAN FINANCIER :

engagements: 80x50 = 4000 €
participation financière = 243 €
total = 4243 €

parties (810x 3): 2430€
indemnités : 1240€
frais: 390€
homologation : 81€
arbitrage : 102€

total : 4243 €

bienvenue à toutes et à tous

Bowling Club Poitevin
C/cial Géant
86 000 POITIERS

bowlieu@wanadoo.fr
www.bowling-poitiers.com

A. LAVRUT 05.49.01.92.33 (après 16h)